

que tous les pays se développent, et il nous serait possible de cette façon de surmonter un peu la difficulté.

Permettez que je fasse une autre suggestion, et je suis très sérieux en la faisant. Comme la situation mondiale s'annonce meilleure, je propose qu'un ou deux des administrateurs viennent de l'Europe orientale, surtout si nous devons vraiment créer un centre de recherches international. Il s'accomplit d'excellent travail. Je songe particulièrement à la Yougoslavie. Je ne voudrais pas que le ministre se limite aux ressortissants canadiens. Si nous devons devenir un centre de recherches pour le développement international, ne nous soustrayons pas à l'obligation d'inviter des représentants de l'Europe orientale et de l'URSS à faire partie du conseil d'administration.

• (4.00 p.m.)

Il y a un autre point. Il faut rédiger à nouveau le bill en ce qui concerne le contrôle budgétaire. Le ministre prendra peut-être des notes qui seront étudiées lorsque le comité sera saisi du bill. Je souhaiterais que le Centre rende compte au Conseil par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je souhaiterais même que le gouvernement juge à propos de nommer un député. Peut-être n'est-il pas encore assez audacieux pour ce faire; dans ce cas, il pourrait au moins nommer un de ses propres membres pour faire partie du conseil des gouverneurs. Une telle initiative de sa part serait fort heureuse, à mon avis, car le Parlement pourrait ainsi être mis au courant du travail de ce centre de recherches.

Selon le ministre, on affectera quelque 30 millions de dollars à des programmes de recherches au cours des cinq prochaines années, dont le tiers environ au bureau central, pour mettre l'entreprise en route, je suppose. A propos de ce centre dont on parle depuis très longtemps et qui a fait l'objet d'un grand nombre d'études depuis quelques années, j'espère que le gouvernement jugera bon de ne lui confier aucune fonction militaire, de trouver une meilleure méthode de renseigner le Parlement, d'envisager la possibilité de nommer un député membre du conseil des gouverneurs, et qu'au moins cinq représentants du Conseil viendront des pays en voie de développement. Je n'aime pas jouer avec les chiffres, mais je crois qu'il devrait y avoir au moins un ou deux représentants de l'Europe orientale et que nous devrions réfléchir sérieusement aux rapports que le Centre devrait avoir avec les universités et collèges du Canada.

[M. Fairweather.]

J'espère que le ministre ne se servira pas du Centre comme d'une nouveauté dans le domaine de l'aide internationale, ni comme d'un prétexte pour ne pas envisager bien en face les incidences importantes qu'entraînent les programmes d'aide étrangère. Ce n'est pas le temps, je crois, de se montrer négatif à l'égard du Centre. Ce n'est pas la panacée dans le domaine du développement, loin de là, mais j'espère que le Centre canadien de recherches pour le développement international, grâce à certaines de mes suggestions et à celles que ne manqueront pas de faire d'autres députés, pourra jouer un rôle utile dans un domaine d'intérêt mondial dont l'urgence se fait grandement sentir.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, dans mes remarques sur la motion tendant à la deuxième lecture du bill C-12, à l'instar du ministre et du député de Fundy-Royal (M. Fairweather), je reconnaitrai d'abord que la proposition est utile et non dépourvue d'imagination et qu'un centre de recherches pourrait être et sera, je l'espère, éminemment valable pour la mise au point des méthodes pouvant assurer de l'aide aux pays émergents du monde et la bonne utilisation par ces pays de l'aide fournie.

Je ne saurais passer sous silence l'inquiétude que m'inspire la façon dont on y conçoit le développement et l'aide sur le plan international. Néanmoins, que cela soit bien clair, je ne critique pas la proposition, mais je voudrais amener le ministre et ses collègues, et assurément mes collègues et moi-même, à considérer le problème du développement international dans le contexte des années 70, qui serait peut-être le plus approprié.

M. Paul Hoffman aurait dit, paraît-il, à un certain moment, qu'il est erroné de parler d'accorder une aide sur le plan international. On n'accorde pas une aide internationalement parlant. La juste manière de rendre compte de la situation, c'est de dire que les pays en voie de développement reçoivent de l'aide et non pas de parler de l'aide accordée par les pays industrialisés. C'est le premier problème que j'entrevois au sujet des propositions contenues dans ce bill et dans le discours de présentation prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp). Il m'a semblé tout le temps au cours de l'après-midi qu'il se servait des termes habituels auxquels ont recours les hommes d'État des pays industrialisés au sujet de développement international, c'est-à-dire, et j'espère que je ne suis pas injuste envers lui, que nous, citoyens d'un pays industrialisé de l'hémisphère occidental, qui disposons des connaissances scientifiques